AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-2-66 469769

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

N° LXIV - JANVIER 1966

- LES BLES SONT-ILS GELES ? -

Il serait illusoire d'émettre si tôt après la vague de froid un diagnostic précis. On peut toutefois essayer d'analyser ce qui s'est passé.

1°/ Températures extrêmes

Les températures atteintes les 18 et 19 janvier sont critiques pour les blés. Sur l'ensemble de la circonscription, on a enregistré des minima sous abri compris entre -14° et -18°. Les extrêmes varient beaucoup en fonction du microclimat local et il est difficile de classer les régions d'après ces températures.

Grossièrement, on peut indiquer :

- 18° à - 20° : Ardennes, Hauts Pays d'Artois
- 17° à - 18° : Avesnois, Artois, Flandres
- 15° à - 16° : Santerre, Pays de Caux
- 13° à - 15° : Bassin minier, Plaine de la Scarpe, Ponthieu.

REMARQUES : I - A Arras, on a enregistré sous abri - 17°, 0 le 18 janvier et - 17°, 5 le 19. Un thermomètre placé à 10 cms au-dessus du sol à l'air libre indiquant - 20°, 1 le 18 et - 21°, 2 le 19. Depuis 1900, une seule observation a dépassé ce niveau : - 18°, 5 en février 1929 alors que l'on avait observé : - 17° en janvier 1940, - 16° en décembre 1938, - 15° en janvier 1942, en janvier 1945 et en février 1956.

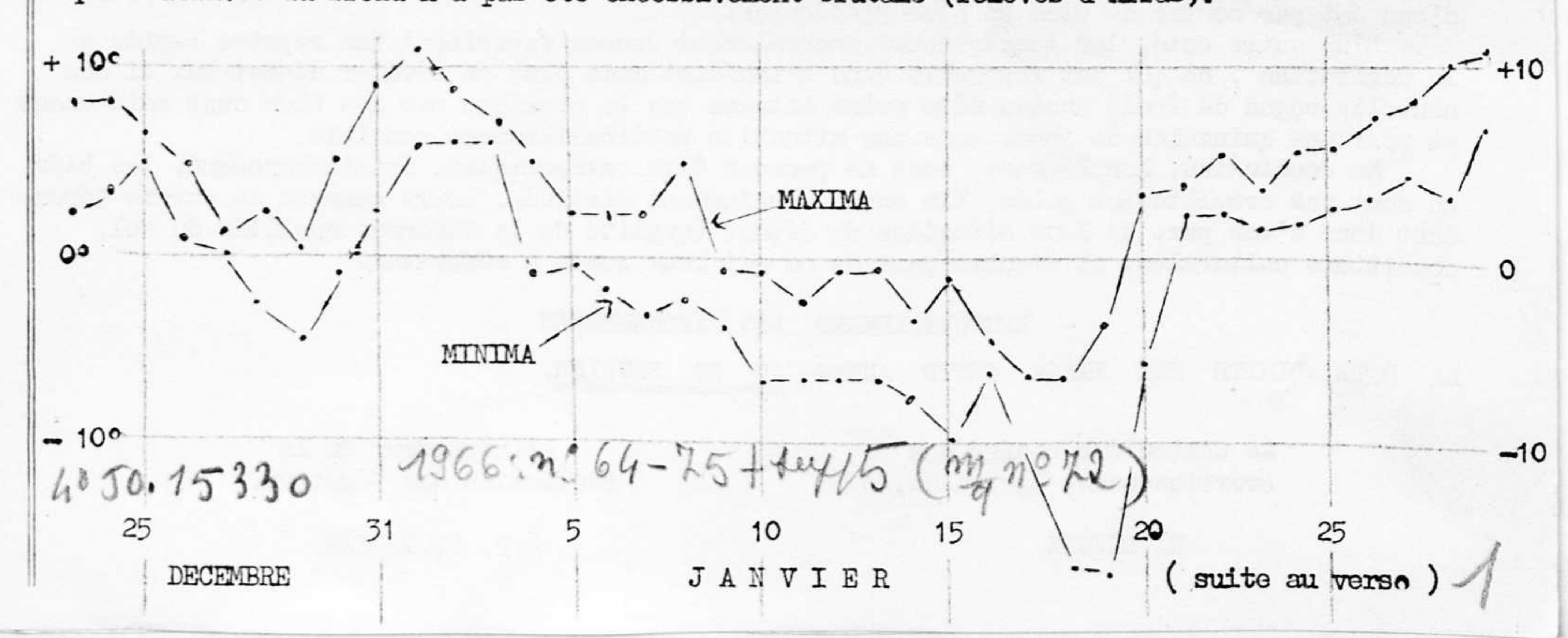
II - Les températures dans le sol n'ont pas été trop basses : - 3°, 8 à 10 cms le 19 et la profondeur de sol gelé a rarement atteint 30 cms dar la légère couverture de neige, 2 à 4 cms, a joué un rôle non négligeable.

2°/ Abaissement des températures

Le danger consiste surtout en une arrivée brutale du froid alors que les blés sont en végétation. Aussi en février 1956, le thermomètre a varié de + 10° à - 14° en 48 heures. En décembre 1938, il a varié de + 12° à - 14° en 48 heures. Ces deux années là, les dégats furent importants.

Par contre, les blés ont souvent résisté à des températures de l'ordre de - 15° survenues très progressivement et même à des températures de - 20° et plus en présence d'une couverture de neige.

L'évolution des températures en 1965/66 est reflétée par le graphique ci-après qui montre que l'arrivée du froid n'a pas été excessivement brutale (relevés d'Arras).



(suite au verso) 1

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

3°/ Stades végétatifs

Schématiquement, la sensibilité du blé est maximum juste après le début de germination elle décroît ensuite rapidement jusqu'au stade du tallage avec une sensibilité un peu plus accrue au stade 1 feuille ½ - 2 feuilles. Mais, théoriquement, il est très difficile de déterminer avec précision la résistance de tous les blés d'après ce critère en raison de l'influence de la variété, du sol, de la fumure, de la profondeur du semis, etc...

De plus, pratiquement il est encore trop tôt pour que l'examen attentif des échantillons prélevés au champ puisse être interprété valablement. En effet, les dégats de gel sur les racines et le rhizome sont parfois longs à se manifester.

Actuellement, les observations fragmentaires que nous avons pu recueillir dans quelques champs de l'Artois sont :

- blés non germés semés début janvier : mis en végétation, ils semblent germer convenablement.
- blés au stade coléoptyle semés dans la 2ème quinzaine de décembre : mis en végétation, ils repartent à 70 %.
- blés en cours de levée semés dans la 1ère quinzaine de décembre : la levée était souvent irrégulière car ils semblent avoir souffert d'asphyxie avant les gelées. Le rhyzome parait sain. Les racines primaires sont souvent détruites ou abimées mais des ébauches de nouvelles racines peuvent être observées.
- blés au stade 1-2 feuilles semés dans la 2ème quinzaine de novembre. Le rhizome parait sain, les racines primaires sont abimées mais des radicelles semblent encore actives et de nouvelles radicelles se forment. Par contre, la formation de nouvelles racines est peu intense. L'extrémité des feuilles est souvent "coupée".
- blés semés avant le 15 novembre. Le nombre de radicelles actives ou nouvelles est plus élevé. Le rhizome parait sain. L'extrémité des feuilles est également "coupée".

En résumé, il est rare de déceler des dégats caractéristiques et définitifs de gel sur les rhizomes : les racines primaires sont le plus souvent très abimées mais peut être autant par cause d'asphyxie que de gel. De plus, l'énergie germinative des semences n'était généralement pas très bonne cette année et les effets du gel et des excès d'eau dans le sol ne l'ont pas améliorée ce qui risque d'être surtout sensible pour les blés semés tardivement et en présence de sols à structure défavorable. Schématiquement, les blés qui paraissent en " mauvaise position " cette année sont ceux qui ont été semés entre la mi-novembre et la fin-décembre.

4°/ Dégel

Le dégel est jusqu'à présent favorable dans les terres suffisamment drainées. Le dégel s'est effectué assez rapidement avec de l'eau, sans soleil et avec des températures très régulières qui ne varient guère entre le jour et la nuit. Dans les terres mal drainées, l'excès d'eau est par contre de plus en plus préoccupant.

D'un autre coté, les températures anormalement douces favorisent une reprise rapide de la végétation , ce qui est favorable dans l'immédiat mais peut se révéler désastreux si une nouvelle vague de froid arrive même moins intense que la première car les blés sont maintenant et pour une quinzaine de jours dans une situation particulièrement sensible.

En conclusion, honnêtement, nous ne pouvons être catégoriques. Intrinsèquement, les blés ne sont pas complètement gelés. Ils sont certainement diminués. Leurs chances de survie dépendent donc d'une part de leur situation de départ (qualité de la semence, qualités du sol, conditions culturales) et d'autre part de ce qui leur reste à supporter.

- RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS -

LA DATE LIMITE EST FIXEE CETTE ANNEE AU 20 FEVRIER.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur du la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER